Quinzième année No 149. Le Numéro, 10 centimes. Samedi, 16 novembre 1918.

ANNONCES :
La ligne ou son espace :
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent
Etranger 30 cent.
Réclames : 50 cent. la ligne
Minimum pour une annonce : fr. 1.—

Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A. Sion, Lausanne, Montreux, Genève, Fribourg, etc. et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE VALAISAN

ABONNEMENTS :
Un . 6 mois 3 mois
Sans Bulletin
Avec Bulletin
Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration
Bureau du Journal
ST-MAURICE
Téléphone 8

Journal du Matin, paraissant à St-Maurice, le MARDI le JEUDI et le SAMEDI

Le Triomphe de l'Ordre

Promesses de Réformes

La grève générale est terminée.

Hier soir, à minuit, le travail a été repris partout où il avait été interrompu, principalement dans les services publics fédéraux.

Ce n'est pas pour nous une surprise, car nous ne croyions pas à une grève de longue durée ; nous y croyions d'autant moins que cette suspension violente du travail était profondément impopulaire en Suisse romande, même chez les cheminots qui n'obéissaient qu'à contre-cœur au mot d'ordre de Zurich.

Un tas de bohèmes étrangers, originaires d'Allemagne et de Russie, avaient pénétré chez nous, tolérés et même favorisés par certains membres du Conseil fédéral.

A la débâcle militaire des empires centraux, ces individus, qui n'avaient plus rien à perdre probablement parce qu'ils n'avaient plus rien à gagner, se donnaient la tâche infernale de fomenter la révolution, insultant avec une joie féroce aux divisions douloureuses qui allaient couper la grande famille suisse en deux.

Ah ! nos Confédérés de la Suisse allemande peuvent aujourd'hui se rendre compte de l'énorme faute qu'ils ont commise en épousant la détestable cause des empires centraux et, en ne sachant pas, les hostilités terminées, reconnaître leur erreur.

Mais non, le dépit des Prussiens était devenu *leur* dépit, tant et si bien que la Révolution a passé le Rhin.

N'avons-nous pas vu le gouvernement zurichois composer avec l'émeute et lui glisser sous les jambes trois sièges de conseillers d'Etat, uniquement pour singer Berlin, qui avait eu le même geste, mais celui-ci forcé ?

Certes, nous ne nous ferons pas le défenseur du Conseil fédéral après l'avoir maintes fois gourmandé.

Il n'est que trop avéré qu'il renferme en son sein deux ou trois membres qui devraient donner leur démission pour leurs intelligences avec l'Allemagne.

Mais il faut reconnaître, tout en restant son adversaire politique, qu'il a compris enfin son devoir, tout son devoir.

D'abord rétablir l'ordre avec fermeté, mais sans violence, puis s'engager résolument dans une voie de réformes de tous genres.

C'était le seul programme possible, le programme que nous émettions et soutenions dans le *Nouvelliste* de jeudi.

Nous sommes convaincus aussi que le gouvernement n'abusera pas du triomphe et qu'il saura dans la répression — s'il y a répression — distinguer entre les meneurs et les *menés*. Il serait souverainement imprudent d'être dur et d'exciter la sensibilité des foules en permettant à des victimes de faire appel à la postérité.

Après l'émotion, l'oubli !

En un mot, qu'on ne donne pas une suite trop douloureuse au drame de ces deux jours.

Cette malheureuse grève aura peut-être pour effet d'ouvrir les yeux à bien des ouvriers et à bien des fonctionnaires, trompés sur le véritable but de leur fédération syndicale.

Que penseront-ils de certains chefs qui déjà leur promettaient plus de beurre que de pain et qui les laisseraient aujourd'hui sans pain ni beurre?

Que penseront-ils de la place de Zurich quand ils sauront que la grève fut, avant tout et surtout, une grève de rancœur ayant pour origine et pour cause la splendide victoire des Alliés ?

Il est probable que les faux calculs des deux ou trois pèlerins de Pétrograde et de Berlin ne tarderont pas à leur coûter leur portefeuille politique.

Heureux s'ils ne leur coûtent pas davantage !

On ne se joue pas impunément de nos ouvriers, de nos fonctionnaires et d'une aussi grosse portion de l'opinion publique.

Ce que ces politiciens ont cru faire pour le triomphe de la révolution a tourné contre elle. Il leur faudrait, pour ne pas s'en apercevoir, une invraisemblable dose d'inconscience.

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

Les Italiens dans le Tyrol. — Les Italiens ont occupé tout le Tyrol méridional jusqu'à Brixen. Les commandants italiens sont accompagnés partout d'un commandant de station autrichien. Suivant les journaux, les Italiens ont occupé Bozen, Meran et Kala. Les troupes austro-hongroises du Stilfserjoch n'ont pas abandonné le front de leur propre mouvement. Elles ne se sont retirées que le 3 novembre.

Une belle récapitulation. — L'état-major italien annonce que les opérations pour dénombrer les prisonniers et les canons capturés dans la bataille du 24 octobre au 4 novembre à 15 heures, sont encore en cours. Jusqu'à présent il a été possible de compter 10.658 officiers, 416.116 hommes de troupe et 6818 canons.

Le programme du comité d'Olten. — Voici les revendications du comité qui a déclenché la grève générale:

1. Nouvelles élections au Conseil national sur la base de la représentation proportionnelle;
2. Droit électoral actif et passif pour les femmes;
3. Réorganisation de l'armée dans le sens d'une armée populaire;
4. Garantie de l'approvisionnement en denrées alimentaires d'accord avec les producteurs agricoles;
5. Introduction de la semaine de 48 heures pour les établissements publics et privés;
6. Introduction du travail obligatoire général;
7. Monopole d'Etat pour l'importation et l'exportation;
8. Assurance vieillesse et invalidité;
9. Amortissement des dettes d'Etat par la classe possédante.

L'aviation aux Etats-Unis. — La production du matériel d'aviation est des plus satisfaisantes. On enregistre une progression continue dans les envois d'avions de Haviland munis de moteurs «Liberty». Les 4 premiers arrivèrent le 13 mai, à la fin d'août ils arrivaient déjà à raison de 15 à 18 par jour. A l'épreuve ils obtenaient une vitesse de 130 milles (209 kilomètres) à l'heure, et montaient en 10 minutes 21 secondes à une hauteur de 10.000 pieds (3000 mètres.)

Le Brésil liquide les entreprises allemandes. — Le gouvernement de San Paolo aurait ordonné la fermeture de toutes les banques, maisons de commerce, et compagnies d'assurances allemandes et leur mise en liquidation.

L'Amérique et les orphelins français. — On sait que la ville du Mans a dû ajourner, en raison de l'épidémie de grippe, la cérémonie de la pose de la première pierre du monument qui sera érigé à la mémoire de l'aviateur américain Wilbur Wright. Wilbur Wright était citoyen de Dayten (Ohio); Mme Robert Dickey, Présidente des Orphelins de France, à Dayten, vient de télégraphier que cette ville, en tribut à la mémoire du célèbre aviateur, avait décidé d'adopter pendant un an mille enfants de France privés de leur père.

Relations directes par sans fil entre l'Angleterre et l'Australie. — Des communications directes par télégraphie sans fil ont été établies entre l'Angleterre et l'Australie, reliant ainsi des points distants de près de 12.000 milles.

Le précédent record de transmission par sans fil a été obtenu par M. Marconi en 1910, par une dépêche reçue à Buenos-Aires de Clifden, (Angleterre) à 6.735 milles.

L'hôtellerie française. — Les hôteliers de l'Isère viennent de se grouper en un syndicat professionnel qui vise à favoriser l'enseignement hôtelier, à développer le tourisme et à assurer la prospérité de l'industrie hôtelière purement française.

Simple réflexion. — Ne te plains pas qu'on te bourre le crâne, c'est laisser supposer que tu as le cerveau vide.

Curiosité. — Dernièrement à Lyon, un tramway descendait la pente rapide du cours des Chartreux lorsqu'il dérailla et alla défoncer le mur de soutènement du côté de la rivière de la Saône. Il culbuta et demeura suspendu, par un extraordinaire équilibre, à 20 mètres de hauteur.

Huit voyageurs blessés ont été retirés de dessous cette voiture, dans un piteux état.

Pensée. — Le don de la vie n'est rien, tout le sacrifice consiste à savoir l'immense douleur qu'en éprouveront nos proches et de la donner quand même.

Mot de la fin... de la guerre. — Les hommes qui reviennent du front sont des hommes de tête.

La Société des Nations

M. Léon Bourgeois, président général de l'association française pour la Société des nations, explique comment il convient d'être les réalisateurs de la paix.

« Nous ne voulons pas, dit-il, aller vers une paix qui n'assurerait pas le triomphe intégral du droit ; nous ne voulons pas davantage créer au-dessus des nations une sorte de sur-Etat qui porte atteinte à leur souveraineté et pèse sur la liberté de chacune d'elles.

« La société des nations ne constituera pas une souveraineté politique ; elle n'a qu'un objet : le maintien de la paix par la substitution du droit à la force dans le règlement des conflits. Elle ne revendique aucun pouvoir en dehors de cet objet.

« On nous a dit : « Si l'Allemagne n'entre pas dans la société des nations, c'est la guerre prochaine entre elle et les nations associées ; si elle y entre, c'est le germe de la discorde et le risque de la guerre dans le sein même de la société des nations. »

« A la question ainsi posée, nous répondons : la société des nations est de tendance universelle, mais, par son objet même, elle ne peut s'établir qu'entre les nations libres, fidèles à la parole donnée, s'étant acquittées de toutes les obligations qui peuvent résulter de leurs fautes passées et se donnant enfin les unes aux autres toutes les garanties nécessaires de fait et de droit.

« Quand l'Allemagne réunira-t-elle ces conditions ? C'est à cette heure-là qu'elle pourra revendiquer le droit de faire partie de la société universelle. Suffira-t-il qu'elle ait renversé son gouvernement militaire pour être considérée comme ayant renié son passé ? Ce qui crée le danger, ce n'est pas seulement le gouvernement militaire de l'Allemagne, c'est son âme même, telle qu'elle a été forgée depuis Frédéric ; c'est l'Allemagne tout entière qui a proposé au monde la formule tristement célèbre : « La force prime le droit ». La destruction du militarisme qui gouverne l'Allemagne est nécessaire, mais il faudra qu'il s'accomplisse en elle, non seulement une révolution politique, mais une révolution morale. »

« Sans doute, une éclatante victoire des alliés amenant sa capitulation hâtera cette transformation. Ce peuple comprendra-t-il enfin qu'il y a désormais dans l'humanité une force supérieure à la force matérielle, et que le règne de la justice souveraine est arrivé ? En tout cas, outre les garanties de fait d'ordre militaire qu'aura prescrites le traité de paix, outre la réalisation de toutes les réparations justement imposées, outre le châtiment de tous ceux qui se sont rendus coupables de crimes contre toutes les lois humaines, il faudra que l'Allemagne accepte et subisse toutes les règles du contrôle international auxquelles auront volontairement consenti les autres nations.»

Les Evénements

La grève générale est terminée

Soumission pure et simple du Soviet d'Olten

Aux Chambres Fédérales

La journée de mardi

C'est mardi. La place du Parlement est occupée par le bataillon 37. Les membres de l'Assemblée arrivent entre 10 et 11 h. du matin. Beaucoup d'entre eux viennent en automobiles.

Sur la place, la fanfare du régiment 7 (Fribourg) joue des airs patriotiques qui sont très acclamés par la nombreuse foule qui entoure le cordon militaire. Le *Ranz des Vaches* est particulièrement applaudi. A 11 h., le commandant du régiment 7, lieutenant colonel de Diesbach, fait jouer par la fanfare de son régiment le *Cantique suisse* au moment où l'Assemblée fédérale entre en séance. Le moment est solennel. Chacun sent l'importance des heures que nous vivons actuellement.

Les tribunes diplomatiques et les tribunes du public sont combles.

Au Conseil national la séance est ouverte à 11 h. 55, sous la présidence de M. Calame, président.

Le Conseil fédéral *in corpore* est présent. Le président donne lecture d'un certain nombre de lettres de citoyens lausannois en faveur de l'ordre, du groupe zurichois de la nouvelle Société helvétique en faveur du renouvellement immédiat de l'Assemblée fédérale selon le système proportionnel, de la Société des employés de commerce, des organisations agricoles fribourgeoises en faveur de l'ordre, et de l'Association agricole du district de La Chaux-de-Fonds dans le même sens.

Les socialistes et grutléens demandent la démocratisation de l'armée.

Allocution de M. Calame

Le président rend hommage aux députés disparus, Jean Conzett et Aloïs Steinhauser, en l'honneur desquels l'assemblée se lève. Le président aurait voulu pouvoir se réjouir de la conclusion d'une paix basée sur le droit et la justice. Des considérations intérieures l'en empêchent. Espérons que notre pays ne cessera pas de rester digne au moment où la paix se fait en dehors de nos frontières. Les appels à la guerre civile seraient inadmissibles. *(Bravos.)*

Discours de M. Calonder, président de la Confédération

M. Calonder dit :

« Les autorités ont pris connaissance récemment d'une agitation révolutionnaire dans le canton de Zurich, à laquelle collaborent les agents bolchevistes en Suisse. Le Conseil fédéral, sur la demande du gouvernement de Zurich, a décidé une mobilisation partielle. Il l'a fait avec regret et dans la conscience de remplir un devoir. Le Conseil fédéral a adressé à cette occasion une proclamation au peuple suisse, dont le président donne lecture. Cette mobilisation n'est pas dirigée contre un parti politique mais contre les fauteurs de désordres.

Samedi dernier le comité d'Olten demanda au Conseil fédéral une entrevue qui lui fut accordée. Le comité fut rendu attentif aux graves conséquences de son action. Cependant, il décida ensuite la grève générale, ce qui obligea le Conseil fédéral à prendre d'autres mesures. L'avenir du pays a été mis en jeu d'une façon frivole et inadmissible dans la démocratie. Le langage du comité d'Olten ne peut être toléré. Le Conseil fédéral s'est vu obligé de prendre des mesures militaires beaucoup plus étendues et à adresser au peuple une nouvelle proclamation. En vertu des pleins pouvoirs, des fonctionnaires, employés et ouvriers fédéraux ont été militarisés. Ceux qui ne feront pas leur devoir seront punis et aussi ceux qui les incitent à la désobéissance *(bravos)*. Un appel a été adressé aux agents de la Confédération.

Nous sommes résolus à sauvegarder l'autorité de l'Etat et de la société, même en faisant appel aux armes *(bravos)* certains que nous sommes d'être soutenus par la majorité du peuple suisse. *En même temps, nous sommes prêts à réaliser les plus larges réformes démocratiques. Nous sommes d'accord de donner une place au socialisme dans le gouvernement,* si possible en portant le nombre de ses membres à neuf, et nous pensons que l'augmentation du nombre des conseillers fédéraux sera rapidement votée. Une nouvelle loi électorale pourra être votée au mois de décembre. La date des nouvelles élections dépendra de l'Assemblée fédérale. Si l'Assemblée fédérale décide de renouveler son mandat avant 1920, il faudra que cette décision soit ratifiée par le peuple.

Il est impossible d'entrer dans les détails des autres revendications du comité d'Olten. Certaines d'entre elles ne peuvent recevoir satisfaction que par une décision internationale. Le Conseil fédéral espère fermement que la Société des nations pourra réaliser une grande réforme sociale. La Suisse présentera des demandes dans ce sens au congrès de la paix. Rappelons que la Société internationale du travail est due à l'initiative de la Suisse. La Suisse continuera à travailler dans ce sens. Nous, nous sommes résolus à réaliser des réformes et nous nous appuyons sur la majorité du peuple suisse. *(Bravos)*. Notre fierté repose sur la démocratie. Le pouvoir de la majorité respecte les institutions constitutionnelles. *(Bravos.)* Nous devons condamner toutes tentatives de réaliser des réformes par la violence. *(Bravos.)* L'Assemblée fédérale a maintenant la parole. Que Dieu vienne en aide à la Patrie suisse. *(Bravos et appl.)*

Le *Nouvelliste* est heureux de voir que le sentiment qu'il exprimait dans son article de fond de jeudi est partagé par la plus haute autorité du pays. Il s'agit d'éteindre le feu qui brûle la maison et de rebâtir ensuite sur des bases plus larges, plus conformes à la justice.

M. *Grimm*, le dirigeant socialiste, apparaît sur la scène. D'un ton froid et menaçant, il demande le renvoi des revendications socialistes à une commission qui ferait des propositions au sujet de la composition nouvelle du Conseil fédéral et du renouvellement du Conseil national. Les socialistes sont d'accord que les délais constitutionnels soient observés pour la loi électorale. M. Grimm conteste que la levée des troupes ait été justifiée. Il prétend que tous les groupes du Grand Conseil zurichois demandent la révocation des troupes. *(C'est faux).*

Sans discussion, la motion socialiste est écartée par 120 voix contre 14.

Au nom de la Droite catholique, M. de Streng s'associe à ces déclarations. Les catholiques reconnaissent les nécessités de l'heure présente, notamment le principe de l'égalité des droits et la nécessité des réformes sociales. Ils réprouvent l'emploi de moyens anticonstitutionnels et contraires à l'ordre public. La participation du personnel de l'Etat à la grève est criminelle. Approuvant les mesures prises, le groupe catholique demande que le Conseil fédéral sévisse catégoriquement contre les coupables, sans reculer devant les arrestations nécessaires. L'orateur envoie son salut à nos vaillants soldats. *(Applaudissements).*

La journée de mercredi

La journée de mercredi au Conseil national a été si chargée en discours et en incidents que nous ne pouvons en donner qu'un pâle résumé. La séance du matin a duré sans interruption de 8 heures à 2 heures et demie !

M. *Ryser* a fait entendre la cloche socialiste, pendant que M. de Rabours et de Dardel se sont attaqués vigoureusement aux menées bolchévistes. Les deux députés du centre libéral sont prêts à examiner sans préventions les réformes sociales urgentes, mais ils réprouvent avec indignation l'œuvre néfaste des amis et disciples de Lénine. M. Bopp, le député indépendant zurichois, a obtenu un succès enthousiaste en stigmatisant les agitateurs socialistes. Vivement approuvé, il a critiqué la faiblesse des autorités zurichoises. La grève générale est une polissonnerie. C'est là ce qu'en pense le peuple suisse, qu'il ne faut pas confondre avec le public douteux qui s'est installé dans les tribunes parlementaires. *(Vifs applaudissements.)* M. Greulich est un comédien ; ses exclamations ne nous trompent pas.

M. *Grimm*, dans un long discours d'une heure, cherche à tenir tête à la majorité. Il déclare qu'on se trompe en croyant terrasser le mouvement révolutionnaire par la troupe. On aura besoin des chefs socialistes pour contenir les masses au cours de cet hiver, qui sera difficile. La mobilisation est un crime. M. Grimm dit savoir qu'un mandat d'arrestation l'attend à la sortie de l'assemblée fédérale. Il charge les autorités de toutes les responsabilités. Toutefois, en finissant, il plaide simplement pour le renvoi des revendications socialistes au Conseil fédéral.

Le dernier orateur inscrit est le président de la Confédération.

M. Calonder établit à nouveau les faits qui ont nécessité la mobilisation de la troupe. Le coup révolutionnaire de la grève générale révèle une minutieuse préparation. Aujourd'hui, quand la société se défend, les socialistes parlent de guerre civile. Oui, messieurs les socialistes, si la lutte est inévitable, nous irons jusqu'au bout. *(Vifs applaudissements.)* La situation est nette : ou c'est nous qui capitulerons, ou ce sont les socialistes. *(Vifs applaudissements.)*

Par 136 voix contre 15, le Conseil prend acte du rapport du Conseil fédéral et approuve les mesures prises. Une proposition Knellwolf qui veut que la motion demandant *une revision totale de la Constitution* soit discutée en décembre, est adoptée.

La journée de jeudi

M. Calonder fait la déclaration suivante au Conseil national :

Le comité de la grève a envoyé, la nuit dernière à 2 heures, une députation au président de la Confédération pour l'informer de la révocation sans condition de la grève générale.

Ce cauchemar est passé : libre, la démocratie suisse lève la tête avec fierté ; le Conseil fédéral remercie les conseils législatifs pour la confiance qu'ils lui ont témoignée et l'appui efficace qu'ils lui ont prêté au cours de cette grave crise.

Merci et salut à notre fidèle armée qui est apparue derechef dans ces jours douloureux comme la noble incarnation de l'accomplissement patriotique du devoir. Merci et salut aux autorités cantonales, aux nombreuses assemblées et associations, ainsi qu'aux citoyens qui ont adressé ces derniers jours des marques de sympathie et d'appui au Conseil fédéral et à l'Assemblée fédérale. Merci et salut au peuple suisse qui, à une majorité écrasante, a prêté un fidèle appui au Conseil fédéral. — *(Longs applaudissements.)*

M. Bolli, président, espère que la force et l'unité de la nation suisse sortiront grandies de cette crise.

Le Conseil des Etats a approuvé à l'unanimité les mesures prises par le Conseil fédéral.

Les conseillers nationaux valaisans sont rentrés dans l'après-midi. Ils emportent l'impression que le comité d'Olten a dû capituler devant le bon sens du peuple et le moral élevé de nos soldats.

Comment nos bolchévistes ont capitulé

Le Conseil fédéral a adressé mardi matin à la direction de la grève générale un ultimatum dans lequel, étant donné que la grève générale a pour conséquence de mettre en danger d'une manière de plus en plus grave la sécurité intérieure et extérieure de la Suisse, il déclare exiger la cessation de la grève pour mercredi. Il demandait au comité de lui faire savoir, jusqu'à cinq heures après-midi, si la grève sera terminée ce jour-là encore. Si le comité d'action ne donnait aucune réponse, le Conseil fédéral en déduirait que le comité se refuse à donner suite à la mise en demeure.

Sur la demande du Comité, le Conseil fédéral s'est déclaré prêt à prolonger le délai jusqu'à mercredi à minuit seulement.

Une délégation du comité de la grève générale s'est présentée à minuit devant le Conseil fédéral et s'est déclarée prête, sous certaines réserves, à proclamer la cessation de la grève générale. Les représentants du Conseil fédéral ont déclaré que toutes les réserves seraient inutiles et qu'en conséquence le délai accordé devait être considéré comme étant écoulé.

A 2 heures du matin, M. Ilg, conseiller national, se présenta au Bellevue-Palace où attendait le Conseil fédéral, et remit à celui-ci la déclaration de cessation de grève sans condition. Les contre-ordres télégraphiques furent envoyés aussitôt à toutes les organisations ouvrières et plusieurs d'entre elles dans le Jura Neuchâtelois et Bernois ont déjà décidé de reprendre le travail vendredi.

Proclamation du colonel Bornand

Le commandant de la 1re Division a porté jeudi à la connaissance de ses hommes la proclamation suivante :

Aux Troupes,

La mobilisation, opérée dans des conditions difficiles, vient de s'achever d'une façon excellente, tant au point de vue de la discipline que de la rapidité.

Elle a prouvé, une fois de plus, la confiance complète qui existe entre les chefs et la troupe de la 1re Division, leur dévouement à la Patrie et leur volonté de maintenir l'ordre.

Je tiens à adresser à tous, officiers, sous-officiers et soldats, ainsi qu'au personnel du Service territorial, l'expression de mon entière satisfaction.

Si, contrairement à mes habitudes, je le fais par ordre du jour, c'est que le Président de la Confédération a rapporté hier, devant la plus haute autorité du pays, qu'un journal anarchiste a osé imprimer que les troupes de la 1re Division auraient refusé de marcher.

Cette calomnie a été accueillie par les Chambres fédérales avec des cris d'indignation. Je me borne à vous la signaler, sachant que vous saurez la juger avec intelligence et en tirer les conclusions qui s'imposent.

La concentration de la Division s'opère normalement par marche et par transports ; l'accueil chaleureux que vous fait partout la population, vous montre qu'elle compte sur vous.

Le Commandant de la 1re Division:
L. H. BORNAND, *Col. Div.*

Dernières convulsions

L'ordre s'est rétabli partout. A Genève, cependant, jeudi après-midi, vers 5 heures, une bagarre a éclaté rue des Terreaux du Temple, entre un groupe fort nombreux de grévistes et la police. Celle-ci, aidée par des citoyens et par des soldats du landsturm, a procédé à une quarantaine d'arrestations.

En Valais

La journée de jeudi s'est écoulée dans le calme. Quelques rares trains, sans horaire, se sont hasardés sur les chemins de fer fédéraux, de Brigue à Lausanne. Entre Bouveret et St-Maurice le trafic est complètement suspendu.

Dans la journée passent, dans la direction de Lausanne, les trains emportant les bataillons 12 et 88. Nos soldats sont vivement applaudis.

La traction électrique sur le Lœtschberg est toujours suspendue. Seules les voitures de l'Aigle-Ollon-Monthey-Champéry et du Martigny-Orsières continuent de rouler. Grâce à une marche normale de ces deux réseaux, nos abonnés des vallées d'Illiez et d'Entremont ont pu recevoir le *Nouvelliste* à l'heure habituelle.

Le lait de Vevey et de l'Oberland n'arrivant pas, les centres urbains ont souffert d'un déficit de deux mille litres.

A 11 h. est arrivé à St-Maurice un camion automobile postal qui, parti de Lausanne à 8 h. ½, a desservi les bureaux situés entre les deux localités. Vers midi il reprenait son chemin en sens inverse. N'étaient l'absence des chevaux et du postillon avec sa trompette on se serait cru ramener au bon vieux temps des diligences. Comme alors, les bonnes gens sont sorties dans la rue, ont entouré la voiture, cherchant une pâture à leur curiosité excitée par la pénurie complète des quotidiens habituels.

A midi parvient la dépêche annonçant la fin de la grève pour le soir. Les visages se rassérènent, car il faut le dire, un sourd mécontentement grandissait dans le public. On ne parlait rien moins que de représailles : les agriculteurs s'apprêtaient à refuser leur lait aux familles des grévistes. Ce n'est pas là un sentiment isolé. Les fauteurs des grèves générales prochaines peuvent en prendre leur parti : on leur répondra par la grève de la faim. C'est la loi du talion transportée dans notre vie économique.

La nuit n'est pas encore descendue que l'un après l'autre rentrent à leurs foyers les cheminots, mécaniciens et agents de train, qui ont été arrêtés hier. Ils ont été morigénés et invités, sous la menace de peines sévères, à reprendre leur service.

Dès le premier jour de la grève, le Grand Conseil et le Conseil d'Etat valaisans ont adressé au Conseil fédéral des télégrammes le remerciant des mesures prises pour le maintien de l'ordre dans le pays et l'assurant du dévouement et de l'appui du peuple valaisan tout entier.

A Sion circule une liste signalant à la vindicte publique les noms des cheminots qui ont refusé d'obéir aux ordres de mobilisation.

Vendredi tout rentre dans l'ordre. Les trains reprennent leur course distribuant sur leur passage les journaux que le public s'arrache.

A 11 h. le bataillon 11 défile dans les rues de St-Maurice, avec armes et bagages. Sa tenue est excellente.

Une enquête générale

Le Conseil fédéral a ordonné une enquête générale sur tous les faits en rapport avec le mouvement révolutionnaire et la grève générale. Cette enquête s'étendra à toute la Suisse ; trois juges d'instruction fédéraux en ont été chargés.

De la Guerre à la Paix

La joie chez les Alliés

Poincaré à Clémenceau

M. Poincaré a adressé à M. Clemenceau la lettre suivante :

« Au moment où s'achève par la capitulation de l'ennemi une longue série de victoires auxquelles votre patriotique énergie a contribué si largement, laissez-moi vous adresser à vous-même et vous prier aussi de transmettre au maréchal Foch, commandant en chef des armées alliées, au général Pétain, commandant en chef de l'armée française, à tous les généraux, officiers, sous-officiers et soldats, l'expression de ma reconnaissance et de mon admiration.

Depuis le 15 juillet, la France a suivi avec une émotion haletante les éclatants succès quotidiens qu'ont remportés les armées alliées et qui ont précipité la retraite de l'armée allemande. Les populations captives ont été rendues à la liberté ; l'ennemi, déconcerté, a laissé derrière lui des quantités énormes d'armes et de matériel. Le bilan des prises dépasse le chiffre le plus élevé que connut jamais l'histoire. Ce matin a été signé l'armistice, délivrant l'Alsace-Lorraine et permettant aux armées alliées d'occuper, en garantie des droits à exercer, une vaste zone du territoire allemand.

A ces heures de joie et de fierté nationale, ma pensée se reporte successivement vers les héros qui, à l'enthousiasme du départ, sont tombés sur les champs de bataille de Namur et de Charleroi, vers ceux qui, sur les rives de la Marne, ont arrêté victorieusement et ont refoulé l'invasion, vers ceux qui, dans les lentes et dures journées de la guerre de tranchées, ont montré une si confiante opiniâtreté, vers les intrépides défenseurs de Verdun, vers les soldats de l'Yser, de la Somme, de l'Aisne, de Champagne et des Vosges, vers ceux qui ont donné leur vie à la patrie, vers ceux que leurs blessures ont rendu invalides, vers tous ceux qui aujourd'hui encore sous les armes, sont maintenant récompensés de leurs infatigables efforts et de leur bravoure indomptable. Ils ont tous été les ouvriers de la victoire finale et ils ont apporté

FEUILLETON DU NOUVELLISTE VALAISAN

87

JOSELINE

par

Edouard Delpit

En dépit de sa vaillance extérieure, Joseline laissa sourdre une plainte qui navra, mais attendrit Césaire.

— Les lâches seuls se tuent, objecta-t-il, tu ne te tueras pas. Soyons de sang-froid: te connais-tu un ennemi?

Presque en même temps que le jeune homme, Joseline et Georges articulèrent un nom:

— Naïda.

— Et, par conséquent, celui qu'elle mène à la baguette, Richard Fermann, formula Gouraud.

— Richard! répéta Thénissey.

Il se remémorait une scène avec son neveu, des insolences à l'adresse de Joseline, des menaces contre lui. De ces menaces il n'avait pris aucun souci, les méprisant dans sa force d'honnête homme, et peu à peu elles s'étaient effacées de son esprit. Arrivaient-elles à la période d'exécution? Comme pour donner un corps à sa pensée, au seuil du hall et précédé de madame Delmarin, apparut le sémillant baron. De tenue toujours irréprochable, le monocle fixe, le torse droit, il entra sans broncher, envoyant à tous un salut familier du bout des doigts:

— Bonjour... bonjour...

L'aplomb n'était pas la moindre de ses vertus, il examinait tout le monde d'un air goguenard, enchanté de la stupéfaction générale, y voyant une manière d'hommage rendu à sa désinvolture. L'hommage ne fut pas long, Césaire se rua presque sur lui.

— Qui te donne l'audace de te montrer ici?

Fort aimablement, Richard se tourna vers la mère de Joseline et, la désignant de l'index:

— Madame, répondit-il. Un amour que madame ! Je vous la recommande. Il suffit de savoir la prendre. Je ne dis pas qu'elle sorte du faubourg Saint-Germain, oh ! non, mais elle se croit si digne d'y figurer...

Ingratitude des hommes ! Voilà comme il récompensait son introductrice! Madame Delmarin ne concevait rien à ce changement à vue, il l'avait jusqu'alors bercée de tant d'adulations respectueuses ! Il continua, le verbe haut:

— Vous m'aviez chassé, elle me ramène, c'est parfait. N'est-ce pas, ma jeune et délicieuse tante? Car je suis votre neveu.

Il déclina ses titres et qualités:

— Baron Richard Fermann, ex-héritier des millions que vous m'avez subtilisés... Ravi de vous être présenté, ou plutôt de renouveler votre connaissance; nous nous sommes déjà vus, en effet, certain jour où vous battiez du linge au lavoir. Admirable simplicité! Nausicaa! Vous souvenez-vous? Eh parbeu! voici Dameron, qui doit se souvenir, lui. Bonjour Dameron. Toujours amoureux de ma tante? Elle a donc le diable au corps? Eugène, l'oncle Césaire, et, le premier en date, cet estimable échappé du bagne...

Il n'avait pas achevé le mot, que la rude poigne de Paul le saisissait au collet, le ployant jusqu'à terre.

— Eh bien! dites donc, dites donc... râla-t-il, à demi étouffé.

— A genoux, vociféra Paul.

— Pour quoi faire?

— Pour demander pardon, avant que je vous étrangle.

Le baron était homme à précautions: sa main fouilla dans une de ses poches et soudain, échappant à l'étreinte comme un serpent, il se redressa. Une lame de poignard jeta son éclair. Mais un cri en suspendit la chute. Naïda venait de surgir entre eux, arrachait le poignard:

— Ah! pas lui, pas lui.

Derrière elle se montraient les gendarmes, ils avaient vu le geste du baron. Une tentative de meurtre? Bonne aubaine! En un clin d'œil, Richard fut garrotté.

— Vous pouvez lui adjoindre cette femme, dit Césaire, c'est elle qui depuis quatre ans le pousse au crime: elle en avait fait un voleur, elle en fait aujourd'hui un assassin.

D'un élan spontané, dans un ensemble remarquable, Gouraud, Eugène, Georges appuyèrent:

— Oui, c'est elle la vraie coupable.

Naïda ne se possédait plus. Soit que l'air de dégoût de Paul en se dérobant à son contact surexcitât sa fureur, soit que la vue de Joseline enrichie, grandie par elle, lui fût un intolérable spectacle, un voile rouge lui passa devant les yeux; elle tenait encore le poignard du baron, elle se lança sur Joseline.

— Trop polie pour vous démentir, dit-elle en réponse à l'accusation collective; je vais être coupable pour de bon.

Son bras se leva, rapide comme l'éclair. Aussi prompt que lui, Thénissey s'était penché en avant, l'arme s'enfonça tout entière dans sa poitrine. Césaire tomba, baigné en des flots de sang.

— Manquée encore! rugit Naïda.

— Mon Dieu! mon Dieu sanglotait Joseline.

Paul, Eugène, Gouraud, Georges s'étaient précipités, pendant que les gendarmes — double aubaine — procédaient à une seconde arrestation.

— Oh! monsieur le baron, modula madame Delmarin, moi qui vous croyais si distingué!

— La paix, hein! vieille folle!

— Vieille folle? pas même bien élevé!

— Nous sommes complets, ronchonna Richard, et tu me mets dans de jolis draps!

Naïda lui répliqua brutalement :

— J'y gagnerai du moins d'être débarrassée de toi.

— Voilà comme tu m'aimes!

— Comme je t'aime? Oh! la la... Tiens, regarde celui que j'ai toujours adoré, toujours, tu m'entends?

Et ses poignets, cerclés de fer, se tendirent vers Paul.

Cependant Joseline, aux pieds de Césaire, se lamentait:

— C'est à ma place, c'est pour moi que vous avez été frappé.

M. Thénissey trouva un peu de force pour répondre:

— J'en bénis le ciel, Joseline.

Et prenant la main de sa femme, il la mit dans celle de Paul:

— Je vous avais séparés, je vous réunis... Vous méritez d'être heureux enfin... Ne m'oubliez pourtant ni l'un ni l'autre... Et puis vous, Joseline, souvenez-vous: il vous aimera peut-être plus que moi, il ne vous aimera pas mieux...

Un dernier sourire plissa ses lèvres.

— Adieu! dit-il.

FIN

leur part au magnifique arc de triomphe sous lequel paraîtront bientôt les vainqueurs. Rien n'est perdu de ce qu'a accompli leur courage ; rien n'a été stérile du dévouement qu'ils ont mis au service de leur pays. La gloire de la France est faite de leur ardeur prolongée, de leur abnégation, de leurs souffrances, de leur sang. J'envoie aux morts mon souvenir respectueux et attendri. Je vous prie de bien vouloir communiquer aux vivants les félicitations que, au nom de la France, je leur adresse du fond du cœur. »

A la légation suisse

Le drapeau fédéral a été hissé à la légation de Suisse à Paris sitôt que la nouvelle de la signature de l'armistice fut parvenue. M. Dunant, ministre de Suisse a exprimé sa satisfaction de voir se terminer dans de telles circonstances la catastrophe mondiale. Il a déclaré que la Suisse fut le berceau de la Croix-Rouge internationale et de tout ce qui facilita l'entr'aide humanitaire. Il s'est félicité de voir les hostilités terminées. La Suisse n'oublie pas que c'est grâce à l'obligeance de la France qu'elle a reçu son pain quotidien fourni par les Etats-Unis. Il a exprimé aux deux grandes républiques sa profonde reconnaissance. Quoique neutre, la Suisse a souffert grandement de la guerre. « Nous étions arrivés à l'extrême limite de ce qu'un peuple peut supporter, aussi est-ce avec un soupir de soulagement que nous voyons la paix étendre ses ailes sur l'Europe. »

A Londres

A la Chambre des communes, après avoir donné lecture des conditions d'armistice, M. Lloyd George dit :

« Ainsi à 11 heures ce matin s'est terminée la guerre la plus cruelle et la plus terrible qui ait affligé l'humanité. J'espère que nous pouvons dire que cette matinée mémorable a vu la fin de toutes les guerres. Ce moment ne se prête pas aux discours. Nos cœurs débordent d'une gratitude telle qu'aucune parole ne pourrait l'exprimer. Je propose en conséquence à la Chambre de s'ajourner immédiatement jusqu'à demain et que nous nous rendions en chœur à l'église Ste-Marguerite pour remercier Dieu humblement et respectueusement d'avoir sauvé le monde du grand danger qui nous menaçait.

La Chambre s'est rendue en chœur à l'église Sainte-Marguerite à Westminster, où eut lieu un service d'actions de grâce.

Aux Etats-Unis

La nouvelle de la signature de l'armistice arriva peu après 2 heures du matin au Département d'Etat de Washington et fut immédiatement transmise au président Wilson, qui la rendit publique à 2 heures 45 par un communiqué officiel. A 5 heures du matin, à New-York, malgré qu'il fit encore nuit, les cloches se mirent à sonner. Les sirènes de navires se mirent à siffler, réveillant la ville entière pour lui annoncer la joyeuse nouvelle. Dès les premières heures de la matinée, la foule a parcouru la 5me avenue en sonnant de la trompette. Les habitants des maisons jetaient par les fenêtres une quantité de petits papiers. Une immense vague de joie recouvre l'Amérique de l'Atlantique au Pacifique. Les journaux publient des éditoriaux célébrant la victoire définitive de l'humanité et de la liberté. Tous insistent sur l'immense part glorieuse prise par la France à cette victoire.

Ce que fut le dernier quart d'heure de la guerre

On écrit du front britannique :

Ce que fut le dernier quart d'heure de la guerre au front, ce fameux dernier quart d'heure dont parlait feu le maréchal Nogi et que le monde entier attendait depuis plus de quatre ans, je voudrais le fixer tel que nous l'avons vécu. A onze heures moins le quart, sur la route de Tournai à Ath, près de Leuze, un gros bourg belge le long de la petite Deudre, affluent à la grande Deudre. Le ciel est gris et bas, couleur de neige.

La nouvelle de l'armistice a été téléphonée dès les premières heures du jour à toutes les batteries, puis des batteries aux G. Q. de bataillons. L'ordre donné à toutes les unités est conçu comme suit :

« Les hostilités cesseront le 11 novembre à 11 heures. Les troupes s'établiront sur la ligne atteinte à cette heure, ligne qui sera portée à la connaissance du Quartier Général du corps ; les précautions défensives seront maintenues, il ne devra y avoir aucune communication d'aucune sorte avec l'ennemi. »

Dès que la nouvelle de l'armistice a été connue, le feu a pratiquement cessé. Quelques-uns veulent faire un dernier carton, mais l'ensemble, tout en conservant l'arme au pied et la poudre sèche, estime que l'effusion de sang est devenue inutile. Le dernier quart-d'heure s'écoule dans le silence morne d'un côté et dans le recueillement joyeux de l'autre.

Des centaines et des centaines de milliers d'hommes, en ces minutes précises, évoquent leurs pires misères ; ils revoient la boue des tranchées, les assauts échevelés, revivent dans un instant les amertumes de la retraite et les triomphes de l'avance victorieuse. Pourtant les coups de canon, les nôtres se font plus rares, les mitrailleuses se sont tues ; on n'entend plus, de place en place, que des coups de fusil menus.

Plus que trois minutes avant 11 heures. Soudain, un cri suivi de mille autres sur le front du bataillon : Hurrah ! Les montres chronométrées des commandants d'unité marquent 11 heures, c'est l'armistice : Voici la première minute depuis quatre années et quatre mois qu'un homme ne sera pas tombé au champ d'honneur.

Abdication de l'empereur d'Autriche

Voici la proclamation que l'empereur a lancée au moment de descendre du trône :

« Depuis que je suis monté sur le trône, je me suis toujours efforcé de faire sortir mon peuple des horreurs de la guerre, de la déclaration de laquelle je ne suis pas responsable. Je n'ai pas hésité à restaurer la vie constitutionnelle et j'ai ouvert la voie à mes peuples pour une organisation constitutionnelle indépendante. Après comme avant, rempli d'un amour immuable pour tous mes peuples, je ne veux pas que ma personne soit un obstacle à leur libre développement. D'avance, je reconnaissais la décision de l'Autriche en ce qui concerne la forme future de l'Etat. Le peuple, par l'intermédiaire de ses représentants, a pris le gouvernement. Je renonce à toute participation aux affaires de l'Etat. En même temps, je relève mon gouvernement autrichien de ses fonctions. Puisse le peuple de l'empire austro-allemand, uni et animé d'un esprit de conciliation, créer et affermir le nouvel état de choses. Le bonheur de mes peuples a été, dès le commencement, l'objet de mes désirs les plus ardents. La paix intérieure peut seule guérir les blessures de cette guerre !

Charles.

Poignée de petits faits

Une partie du personnel des services du rapatriement d'Evian est détachée à Dieppe (Seine-Inférieure) pour pourvoir aux nécessités du service nouvellement installé. Néanmoins, le service des fiches demeure centralisé à Evian.

— A la suite de l'intervention du Conseil communal de Neuchâtel, une entente est intervenue dans le conflit des employés de tramways sur les bases suivantes : Journée de 9 heures à partir du 1er janvier prochain et allocation supplémentaire de 250 francs.

— A Glaris, le Conseil d'administration de la fabrique de tissage de laines Rüti propose de verser sur le dernier exercice la somme de deux cents mille francs aux œuvres de secours aux ouvriers.

— La direction générale de la Banque populaire suisse communique que l'information suivant laquelle la Russe Balabanoff aurait déposé plusieurs millions de francs dans ses succursales est inexacte.

— On a transporté à l'hôpital de Riaz, Gruyère, un bûcheron de l'Hongrin qui a eu une jambe écrasée, ayant été pris entre un billon et un arbre.

— Le secrétaire de l'Etat austro-allemand, Victor Adler, est mort hier matin de bonne heure, d'une attaque d'apoplexie.

— Le Conseil d'Etat a adopté un projet de loi selon lequel l'Autriche allemande se déclarerait en république et formerait partie intégrante de la république allemande.

— Des troupes françaises du génie réparent les voies d'accès en Alsace, notamment les deux viaducs de Dannemarie, dont la réfection permettra le rétablissement des communications par chemins de fer entre Paris, Mulhouse et Bâle.

— Toute la Lithuanie est en révolte. Les paysans armés se joignent aux bandes cachées dans les forêts et attaquent les trains transportant en Allemagne les vivres ainsi que les différents produits et objets réquisitionnés dans le pays. De nombreuses rencontres ont déjà eu lieu entre les deux partis, notamment à Pilviski, à Seini, à Kadany et à Trakai. Les tués et les blessés se comptent par centaines des deux côtés.

Les chefs des principaux partis ont aussitôt convoqué une assemblée nationale à Vilnius qui a décidé de constituer un gouvernement provisoire composé d'un ministère de onze membres, appelé à procéder à la convocation, dans le plus bref délai, de la Constituante lithuanienne sur la base du suffrage universel intégral.

— La restauration complète, après la guerre, de la France et de la Belgique dévastées, a été envisagée dans une résolution adoptée par la Convention des industriels américains et la *Export Association* en sa dernière session.

L'Association représente environ 1000 firmes réunissant un capital en espèces de 50 milliards de dollars. La résolution est ainsi conçue :

« En reconnaissance de l'héroïsme et des sacrifices consentis par la France et la Belgique pour la défense de la civilisation contre l'ennemi qui détruisit leurs industries et s'empara de leurs champs, il est décidé que les industriels exportateurs d'Amérique, qui, d'accord avec leurs compatriotes sont résolus à imposer la capitulation (unconditional défaet) des armes germaniques, s'engagent par la présente résolution à prêter jusqu'au bout toute l'assistance possible à la France et à la Belgique, jusqu'à ce que soit parachevée leur reconstitution après la victoire. »

Nouvelles Locales

Distinguons

On nous prie de souligner auprès du public de St-Maurice le fait que ce n'est pas la totalité des employés des chemins de fer fédéraux qui ont fait grève. Seules les corporations des mécaniciens, chauffeurs et conducteurs ont suivi le mouvement, soit environ 70 personnes, et encore cinq d'entre elles ont fait exception. Le reste du personnel, la majorité, soit les employés et commis de bureaux, les équipes, les aiguilleurs, les visiteurs, les travailleurs et surveillants de la voie, a refusé d'abandonner son poste.

Le 4me arrondissement du V. S. E. A. et la grève.

Le président de cette association de cheminots, M. Marc Michellod, à Martigny, nous envoie une longue correspondance que l'abondance des matières ne nous permet pas d'insérer. Il en ressort que cette section a refusé formellement de suivre le mot d'ordre d'Olten.

Conthey. — Nomination ecclésiastique.

M. l'Abbé Xavier Maytain, de Nendaz, vient d'être désigné par le Vicaire Capitulaire comme vicaire de la paroisse de Conthey.

Nos félicitations.

Distinction.

M. Hubert Mengis, de Brigue, vient de subir avec grand succès son examen d'état comme dentiste, à l'Université de Bâle.

Ecole d'agriculture d'Ecône.

L'Ecole d'Agriculture d'Ecône, qui devait rouvrir ses portes le 18 courant, se trouve, par suites des mesures ordonnées contre l'épidémie de grippe, dans l'obligation de renvoyer, à une date indéterminée, la reprise de ses cours. Un avis ultérieur renseignera les intéressés à ce sujet.

DERNIER COURRIER

L'avance des Alliés

Les Alliés doivent entrer aujourd'hui ou demain à Bruxelles et à Anvers. Le cardinal Mercier officiera au cours d'un *Te Deum* solennel qui sera chanté à St-Michel et Gudule.

Le même jour les Français feront leur entrée à Strasbourg, Metz et Colmar.

La vague rouge en Hollande

De toutes les villes de Hollande parviennent des nouvelles sur des assemblées socialistes et révolutionnaires demandant la grève en masse. Aucune décision n'a encore été prise jusqu'à présent. On pense que si les vœux des ouvriers que M. Troelstra a exposés au parlement ne sont pas satisfaits, la grève en masse sera proclamée lundi.

Une assemblée des socialistes révolutionnaires a eu lieu à Amsterdam. On y avait décidé de prendre d'assaut la caserne de cavalerie pour se procurer des armes. Mais ces plans furent découverts ; des mesures furent prises et lorsque les conspirateurs tentèrent d'éloigner les postes de la caserne à coups de revolver, une salve fut tirée de la caserne. Plusieurs personnes furent tuées ou blessées.

Les SŒURS de S. MAURICE, à Vérolliez, remercient chaleureusement MM. les membres du Clergé, les honorables magistrats et toutes les personnes qui leur ont donné de si précieux témoignages de sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

Elles offrent, en particulier, l'hommage de leur profonde reconnaissance à Sa Grandeur Monseigneur Mariétan qui, après avoir administré pour la dernière fois le Saint Viatique à leur Mère bien aimée, a daigné honorer de sa présence la cérémonie des funérailles et faire la levée du corps.

M. Jean RONC, à Brigue, remercie ses amis et connaissances de la sympathie qu'ils lui ont témoignée à l'occasion de la mort de son fils Jean, âgé de 18 ans.

Bégaiement

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'avis dans le numéro de ce jour de l'Institut Pente, Laufenbourg. Les nombreux certificats démontrent le grand bienfait répandu sur beaucoup de familles par ce procédé unique. — Le bégaiement est un obstacle à l'existence et exclut l'individu de la société. — L'enfant qui bégaye reste en arrière déjà à l'école et ne peut acquérir les connaissances indispensables pour la lutte contre la concurrence. — Ne regrettez donc pas les dépenses pour supprimer cette infirmité pénible. — Un bon parler est plus précieux que l'or.

St-Maurice

Les membres de la Caisse d'assurance du bétail sont informés que la commission de taxe commencera ses opérations dès lundi 18 courant dans l'ordre habituel. On prie les intéressés de bien vouloir laisser les carnets à disposition.

Le Comité.

Bureau des Poursuites St-Maurice

Le Public est informé que le Bureau de l'Office des Poursuites et Faillites de et à St-Maurice, est transféré à la Grand'Rue No 22, (Maison de la Pierre) 2e étage à gauche.

LES CORRESPONDANCES ANONYMES ne sont pas insérées

Agents

Société d'assurance demande des

agents régionaux et locaux

dans principales localités du canton. S'adresser à

l'Agence générale "Helvétia", Dionis Zermatten, Sion

AVIS

Pour cause de la grève générale, la mise de terrain à Illarz est ajournée, et ne pourra avoir lieu le 17 cr. une prochaine date sera fixée et annoncée.

Les propriétaires M. Dionisotti et C. de Werra.

PORTIER

forte constitution est demandé pour hôtel du Jura entrée 1er décembre, gage 50 fr. par mois ; une bonne

femme de chambre

gage 30 fr. Faire offres sous chiffre C. S. accompagnées de photo et copie de certificats au Nouvelliste.

Avis aux Géomètres et aux Communes

Nous possédons une grande quantité de

bornes en grès dur

conformes aux prescriptions fédérales et cantonales. Prix franco sur wagon, gare St-Maurice.

Les intéressés peuvent s'adresser à la Société des Carrières de grès de Lavey : MM DIONISOTTI Ch. DE WERRA et Cie, St-Maurice.

On demande une bonne à tout faire

travailleuse, de toute confiance Gage 30 fr. Vie de famille assurée.

Restaurant du Midi, Reconvilier, Jura-Bernois.

Bégaiement

ne disparaît pas de lui-même, plus il vieillit, plus il se prononce : Il gêne à la jeunesse et à la vieillesse et une guérison précoce épargne bien des maux. Notre méthode indiv. fait disparaître cette infirmité.

Beaucoup d'attestations

Maintenant dernière occasion à Sion. Inscription dans les trois jours.

INSTITUT PENTE

Laufenbourg (Argovie)

La Rizerie à Martigny achète

SACS

vides de toutes espèces.

A louer

à Martigny-Ville un

petit MAGASIN

sur la Place Centrale. S'adr. à Mlles CALPINI et CHAPERON.

BANQUE DE SION de KALBERMATTEN et Cie

reçoit des dépôts en

COMPTES COURANTS.	4 0/0	880
CARNETS D'EPARGNE	4 1/4 0/0	
DÉPOTS à 1 an	4 1/2 0/0	
OBLIGATIONS de 1 à 3 ans	5 0/0	

Compte de chèques postaux II c 142

LA DIRECTION

A louer dans les environs de St-Maurice

petit café-restaurant

av. dépendances et terrain. Conviendrait à petit ménage. S'ad. au Nouvelliste.

A VENDRE

à St-Léonard pour cause de départ une

maison d'habitation

comprenant chambre, cuisine, salle, cave.

S'adr. au bureau du Journal

EN VENTE DÈS LE 25 OCTOBRE

Almanach du Valais 1919

Prix de détail : 60 cent

Un colis de 10 ex. 5 10 — de 20 ex. fr. 9 80 de 40 ex. 19.20. Port compris pr la Suisse.

Les commandes sont à adresser simplement ainsi :
CASE POSTALE 23 SION.

MM. Bruttin & Cie, Sion, Agence à Monthey

offrent actuellement les taux suivants :

En compte-courant	3 à 4 o/o
En bons de dépôt à l'année	4 1/2 o/o
" " 2 ans	4 3/4 o/o
" " 3 ans ou plus	5 o/o

Ils ouvrent des comptes d'Epargne sur carnets au taux de 4 1/4 o/o

---

Achetez vos montres

directement au fabricant, vous serez certain d'être servi le mieux et le plus avantageusement. Demandez catalogue spécial gratuit pour montres-bracelets modernes et garanties à

Fque "La Duchesse"

Parc 31, La Chaux-de-Fonds

Pompes funèbres générales S. A.
HESSENMULLER, GENTON, CHEVALLAZ
Chaucrau 3 LAUSANNE Palud 7.

Téléphones permanents

Adr. télégr. Funèbres Lausanne

Fabrique de cercueils et couronnes

Ad. MEYER, dépositaire à Sierre.
Jos. ITEN, dépositaire, à Sion.
Edmond ROUILLER dép., Martigny-Ville.
Elie Boissard, menuisier à MONTHEY.
Hri DIRAC, menuisier, St-MAURICE 775
IMOBERDORF, à BRIGUE.

VIGNES

Chamoson — Ardon

A vendre un lot de 36 mesures, en cinq morceaux, avec habitation pour ouvriers Facilité de paiement. Pour renseignements, s'adresser à Jos VEUTHEY, à Martigny.

Vente de mulets

L'autorité militaire fera vendre samedi 16 novembre prochain :

5 mulets à réformer
et 27 autres mulets de bât et d'attelage

La vente aura lieu au Dépôt 15, Ecuries du Scex à Sion, de 9 à 11 heures du matin.

Par ordre. *Commandant du Dépôt.*

Bonneterie d'Hiver

Maillots - Spencers - Jaquettes - Combinaisons
Figaros - Pèlerines - Bas pour Dames.

GRAND CHOIX DE BLOUSES
Jupons - Tabliers - Corsets Chemiserie
Tissus pour blouses et robes d'enfants.

BONNETERIE POUR MESSIEURS
Gilets de chasse — Maillots — Caleçons
Chaussettes — Chemiserie — Mouchoirs
Casquettes — Faux-cols — Cravattes
Bretelles

ARTICLES POUR BÉBÉS

MERCERIE

Couvertures — Crins — Plumes et Duvet

PARAPLUIES.

Hoirie Mce Luisier, St-Maurice

Après fenaisons faites

vendez vos chevaux qui ne paient plus leur nourriture à la **Grande Boucherie Chevaline de Sion** M. Louis MARIETHOUD, qui offre les plus hauts prix. En cas urgent se rend à domicile. Téléph. 166

On demande pour ménage de 4 personnes

Bonne à tout faire

bien recommandée.
Ecrire sous P 2992 M. Publicitas S. A Montreux.

Les ardoisières du Simplon

demandent quelques bons

OUVRIERS

FABRICANTS — Bon salaire et prime sur fabrication. S'ad. à DEVILLAZ, contremaître, carrières de la Saltine à Brigue ou au bureau à Lausanne, Av. du Tribunal Fédéral.

Bonne à tout faire

stable et ayant du service est demandée pour entrée de suite dans ménage soigné de trois personnes, habitant maison, seules Gage cinquante francs par mois. Faire offres avec références, photographie et en indiquant âge à Madame Marcel JAQUET « Le hâlet » Vallorbe

---

On demande à louer

une ferme

à Monthey ou environs, de suite ou fin mars.
S'adr. au bureau du Journal

Je suis acheteur de poules nées en 1917 et 1918 Indiquer quantité et prix.

Parc avicole
Meyriez (Morat)

Véritable chaussure de Vaulion

est expédiée contre remboursement par *Vve Liardet et fils fabricants, à Vaulion* gros et détail Demandez catalogue gratis Spécialité de chaussures fortes. 1787

Guérison du

Goître et des GLANDES

par notre *Friction antigoitreuse « Strumasan »* seul remède efficace et garanti inoffensif

Nombreuses attestations.
Prix ½ flacon 2 fr.50. 1 flacon 4 fr. — Promptement envoyé au dehors par la

Pharmacie du Jura
Bienne.

Escargots

Je suis toujours acheteur d'escargots bouchés rendus emballés, port dû, aux plus hauts prix du jour. ROSERENS Henri, Négociant, Orsières.

A vendre

un porc de 7 tours

S'adr. à Mlle Marie Saudan, Martigny-Croix.

A vendre une jolie

Vachette

S'adresser à WILFRID MARTIN, Epinassey.

A vendre

un beau et bon poulain âgé de 5 mois. S'adresser à POCHON CYRILLE, Collonges

---

DROZ, herboriste
NEUCHATEL

traite par correspondance. Envoyez un peu d'urine du matin Indiquez : âge, occupation, quelques renseignements au sujet des troubles maladifs ressentis.
Téléphone 10.18

Sage-femme
Mme Burry-Vic
2, Croix d'Or, Genève

GRANDE FERME

en plein rapport de 8 hectares sise dans la vallée du Rhône, est à vendre (Bons et solides bâtiments agricoles, eau potable, belle plantation de jeunes arbres fruitiers.) — Pour traiter, s'adresser à l'étude Henri Chappaz, avocat et notaire, à Martigny-Ville (téléphone No 139), Place de l'Eglise.

Pépinières du Domaine des Iles

Ch. PETER, Martigny

Magnifiques abricotiers
et autres arbres fruitiers en tous genres et toutes formes
Beaux peupliers Cerisiers et frênes
Cerisiers « Guigne noire de Montreux » pour la montagne.

BANQUE COOPERATIVE SUISSE

St-Gall, Zurich, Rorschach, Appenzell **MARTIGNY** Brigue, Olten, Schwyz, Sierre

CAPITAL DE GARANTIE ET RÉSERVES : Fr. 3,400,000.—

La Banque accepte des dépôts à :

4 % en Comptes-Courants
4 1/4 % " Comptes d'Epargne
4 1/2 % " Comptes de Dépôts
4 3/4 % contre Obligations à 1-3 ans de terme
5 % " " " 3-5 ans de terme

Ouvertures de compte en francs français à vue, sous préavis et à terme fixe

Toutes opérations de Banque

La Banque Populaire Valaisanne S. A.

SION

compte de chèques postaux N° IIc. 6
bonifie :

4 % en comptes-courants
4 1/4 % sur Carnets d'Epargne (dépôt dp. 5 fr
4 1/2 % sur Obligation à l'année.
5 % sur Obligation à 3 ans.

LA DIRECTION
Henri Spahr., Alb de Torrenté.

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

Orfèvrerie - Optique
MACHINES à COUDRE

Henri MORET

Martigny-Ville

Grand choix de montres, pendules et réveils en tous genres.
Bijouterie, bagues, broches, chaînes, médailles, etc.
ALLIANCES OR, gravure gratuite.
Services de table argent, etc
LUNETTES et PINCE-NEZ
Réparations promptes et soignées

Le NOUVELLISTE VALAISAN, 10 centimes le numéro

Viande de cheval

Rôti, sans os ni charge	fr. 3,50
Bouilli avec os	" 2,50
Saucissons,	" 5,50

le ko., expédie à partir de 2 kos. la
Boucherie Chevaline Centrale
Lausanne 7 Lausanne

SAGE-FEMME
Mme GAUTHIER
17, Rue du Mont-Blanc, GENEVE, à proximité de la Gare.
Consultations. — Pensionnaires. — Docteur à disposition. Man spricht deutsch

---

Sage-femme diplomée
Mme Eberwein-Rochat
8, pl. Cornavin, GENÈVE
Telephone 16 17
(Entrée square de Chantepoulet) — Consultations Pensionnaires Soins médicaux. — Prix modérés.
Man spricht deutsch.

Sage-femme diplomée
Mme J. ZAUGG
14, Rue Croix-d'Or
GENÈVE
Consultations tous les jours
Pensionnaires 607

TRANSPORTS FUNÈBRES
A DESTINATION DE TOUS PAYS
A MURITH - GENÈVE
CERCUEILS — COURONNES — CIERGES
Articles funéraires

Dépôt pour le Canton du Valais :
Oscar MARIETHOD, représentant, SION.
Bureau et magasin : Rue du Rhône, tél. 1.81
Louis BARLATEY, représentant, MONTHEY
Démarches et renseignements gratuits.

Banque de Brigue

Brigue

Capital-Actions fr. 1.000.000
entièrement versé
Réserves Fr. 350.000.—

Comptes de chèques postaux : II. c. 256
La banque accepte des dépôts :
en comptes-courants à 3 ½-4 %
sur carnets d'épargne à 4 ½ %
contre obligation à 4 ½ en coupures de Fr. 500 et de Fr. 1.000.

Tous les fonds des dépôts d'épargne et des obligations sont placés contre bonnes garanties hypothécaires en Suisse.

Location de cassettes dans la chambre forte

Pour le Bas-Valais, les dépôts peuvent être effectués sans frais pour notre compte chez notre Administrateur, Monsieur Jules MORAND, avocat à Martigny.

Les maladies de la femme

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien ; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs,

Exiger ce portrait

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de famille font prendre la **Jouvence de l'Abbé Soury** à leurs fillettes pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de **Maladies intérieures, Suites de couches, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs,** trouveront la guérison en employant la **Jouvence de l'Abbé Soury.**

Celles qui craignent les accidents du **Retour d'Age** doivent faire une cure avec la **Jouvence** pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La **Jouvence de l'Abbé Soury** se trouve dans toutes les pharmacies : la boîte (pilules), 5 francs, franco poste 5 fr. 50. Les 4 boîtes (pilules), franco 20 fr. contre mandat-poste adressé à la pharmacie **Mag Dumoutier, à Rouen. Notice contenant renseignements gratis.**

Nota : La Jouvence de l'Abbé Soury liquide est augmentée du montant des frais de douane perçus à son entrée en Suisse.

Pardessus
Ulster
Raglan
Manteaux

pr Dames & Messieurs

sont envoyés à choix sur demande par la Maison

EMILE GEROUDET & Fils à SION